
HUMBERTO CARRASCO : Je voudrais vous souhaiter tous la bienvenue. Nous allons commencer cet appel tout de suite. J'espère que vous serez prêts. Je voudrais donc commencer sans tarder cet appel mensuel de LACRALO. Nous voilà réunis pour notre dernière réunion avant la réunion de Porto Rico. Donc nous avons un ordre du jour un peu spécial pour ce soir. Tous les sujets sont donc liés au processus de médiation sur lequel nous allons travailler à Porto Rico.

Donc maintenant, je voudrais vous céder la parole, Mario, pour que vous commenciez l'appel.

MARIO ALEMAN : Merci Humberto. Bonjour et bonsoir à tous. C'est moi qui vais gérer l'appel ce soir. Soyez les bienvenus à cet appel mensuel de LACRALO, ce lundi 19 février à 23:00 UTC.

Sur le canal espagnol, nous avons Humberto Carrasco, Maritza Agüero, Sergio Salinas Porto, Harold Arcos, Carlos Gutierrez, Ricardo Holmquist, Leon Sanchez et Alberto Soto. Sur le canal anglais, nous avons Olivier Crépin-Leblond et Bartlett Morgan. Nous n'avons aucun participant sur le canal portugais ni dans le canal français non plus. Nous n'avons pas reçu d'excuses pour l'appel d'aujourd'hui.

Du personnel ICANN, nous avons Silvia Vivanco, Gisella Gruber et moi-même, Mario Aleman. Comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est moi qui vais gérer l'appel. Nos interprètes ce soir sur le canal espagnol sont Veronica

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

et Claudia. En français, nous avons Camila et Isabelle et sur le canal portugais, nous avons Bettina et Esperanza.

Je voudrais vous rappeler à tous de bien vouloir dire vos noms au moment de prendre la parole, non seulement pour les procès verbaux mais également afin que les interprètes puissent vous identifier sur les autres canaux.

Cela dit, je vous rappelle que nous avons un service de sous-titrage en temps réel et peut-être que cela vous sera utile pour suivre notre appel. Mais il faut faire quelques ajustements sur Adobe Connect et nous allons donc donner quelques instants à nos collègues de l'équipe pour modifier cette boîte de sous-titrage.

Nous allons commencer dans quelques instants. Humberto et Maritza, je vous informe, il faut attendre à ce que les sous-titrages en temps réel soient prêts. Merci.

HUMBERTO CARRASCO : Merci Mario. Je voudrais demande à Maritza de procéder avec l'ordre du jour, avec l'approbation de notre ordre du jour pour ce soir. Maritza, si possible, pourriez-vous commencer avec notre ordre du jour ? Je vous donne la parole.

MARITZA AGUERO : Merci Humberto. Comme Humberto vient de vous le dire, l'idée de l'ordre du jour pour notre présent appel est de nous occuper de quelques questions d'une grande importance pour la communauté. Nous allons commencer avec les consultations publiques de l'ALAC,

point à l'ordre du jour qui sera présenté par Bartlett Morgan. Par la suite, nous aurons une mise à jour par rapport aux questions sur lesquelles s'intéresse en ce moment le Conseil d'Administration de l'ICANN. Ce sujet sera présenté par León Sanchez, membre du Conseil d'Administration. Puis, nous nous pencherons sur le programme CROP. Comme vous savez, il existe une liste de diffusion, c'est-à-dire que nous aurons la participation d'Olivier Crépin-Leblond à qui nous remercions d'avoir été très patient. Nous savons que nous avons un décalage horaire avec lui également. Donc Olivier, nous vous remercions d'être connecté à cet appel.

Nous avons également la participation de David Plumb de l'équipe de médiation. La médiation est un sujet que nous discuterons parce que comme vous savez, nous avons travaillé là-dessus au sein de différents groupes de travail. Donc nous allons donc discuter de la deuxième étape du processus de médiation ce soir, puis nous aurons une présentation informative sur les progrès du groupe de travail sur la gouvernance et une nouvelle proposition de mesures qui sera présenté par Sergio Salinas Porto. Puis Jose Salgueiro présentera les NomCom et les questions sur lesquelles ils travaillent et puis les divers pour en finir. Voilà l'ordre du jour pour ce soir. Merci.

HUMBERTO CARRASCO : Merci Maritza. Nous allons donc considérer que l'ordre du jour pour ce soir est adopté. Nous allons commencer avec le premier point à l'ordre du jour qui est un récapitulatif des consultations publics.

Mais j'ai quelqu'un qui me demande la parole, Bartlett qui va présenter ce point-là. Allez-y.

BARTLETT MORGAN :

Merci. Bonsoir à tous. Je suis Bartlett Morgan. Mon travail à l'heure actuelle est de voir comment je peux vous ennuyer aussi vite que possible, aussitôt que possible. Non, ce n'est pas ce qu'on n'a demandé mais sérieusement, je suis là pour essayer de vous présenter en peu de temps, en une quinzaine de minutes, une idée générale du travail que fait en ce moment l'ALAC. Ces travaux ont été en cours pendant quelques mois déjà et continueront d'être en cours pendant quelques mois de plus.

Pour ce qui est donc des différentes questions sur lesquelles nous allons travailler, je pense que la meilleure manière de nous pencher dessus est de diviser ces travaux en catégories. Nous avons quelques catégories principales, dont la première est celle des déclarations qui ont été approuvées par l'ALAC. Il s'agit de quelques déclarations qui sont déjà prêtes. Et puis nous avons également des déclarations en procès, c'est-à-dire des déclarations qui sont en cours d'élaboration, en version préliminaire ou qui ciblent des périodes de consultation publique ou des votes. Et puis nous avons également des questions sur lesquelles nous avons décidé de ne pas faire de déclarations et puis les demandes ou appels à commentaires publics à venir.

Je pense qu'il faudrait que l'on s'assure de savoir que le plus important est de savoir quelles sont les déclarations en cours d'élaboration pour que vous sachiez si l'ALAC a déjà rédigé une déclaration ou est en train de faire des commentaires ou de voter sur une déclaration particulière. C'est le principal pour moi parce que si vous commencez à réfléchir sur ce que nous sommes en train de faire au sein de LACRALO ou à At-Large

en général, notre but est de participer au processus d'élaboration de politiques pour aider à ce que ces processus avancent. Donc pour moi, les questions qui sont susceptibles d'avoir besoin de notre aide en ce moment sont les questions sur lesquelles nous sommes en train de rédiger des commentaires ou des déclarations.

Cela dit, il faudra considérer deux questions en ce moment. On a le plan personnel et budget annuel pour l'exercice fiscal 2019 et le plan opérationnel et budget quinquennal de l'ICANN. Étant donné que ce sujet sera abordé par Olivier, je ne vais pas entrer dans les détails là-dessus, mais le principal est de savoir ce qui est compris dans le budget, ce qui est compris dans le plan opérationnel et le principal, plutôt que de savoir qu'est-ce que ce budget et ce plan opérationnel comprennent et de savoir qu'est-ce qui n'y est pas.

Pour LACRALO, ce serait cela, le principal, de faire attention au plan opérationnel et au budget, surtout sachant qu'il paraîtrait que le CROP n'apparaît plus dans le budget. Vu qu'il y a de nombreux participants ici au sein de LACRALO qui sont intéressés par ce type de programme, il faudrait qu'on se penche dessus si vous n'avez pas déjà participé à la discussion là-dessus sur la liste de diffusion. Donc je vous propose ce sujet d'une part. On remettra cette discussion à plus tard.

Et puis, nous avons également le plan de relancement du processus de roulement de la clé de signature de clé de la racine, processus, donc, de roulement de la KSK. Vous saurez que le processus a été lancé mais qu'à la dernière minute, le processus a été interrompu en raison du fait que soi disant, il y avait différentes parties signataires qui n'avaient pas suffisamment de connaissances. Donc ce processus a été interrompu et

ce processus doit maintenant être relancé. L'ICANN a donc maintenant demandé des commentaires publics sur ce processus de relancement du roulement et sur l'approche qui sera adoptée pour ce faire. Encore une fois, il s'agit du type de sujet sur lequel il faudrait que vous vous impliquiez, peut-être pour aider l'ALAC à répondre.

Ayant présenté ces deux sujets principaux, il y a un autre sujet que vous pourriez déjà commencer à considérer peut-être. Vous avez probablement entendu parlé de la piste de travail numéro 2, des différents sous-groupes qui sont inclus dans cette piste numéro 2. L'un de ces sous-groupes s'occupe de la diversité. Il y a un moment, ce groupe a préparé un document avec des observations, des remarques qui disait qu'il n'y avait pas de processus clair sur la question de savoir s'il était nécessaire d'avoir un bureau de la diversité ou pas, comme cela n'était pas clair dans les recommandations qui avaient été formulées par le sous-groupe.

La liste de diffusion, au cours des dix derniers jours, a repris cette question. Et apparemment, l'avis consensuel de l'ALAC, pour l'instant, est que nous sommes tous pour la diversité au sens large mais que nous ne sommes pas pour la création d'un bureau spécifique pour garantir la diversité. C'est au moins ce qu'il me semble avoir compris. Alors voilà les trois sujets principaux sur lesquels on travaille en ce moment.

Alors depuis ma dernière présentation en fin novembre, il n'y a pas eu beaucoup de déclarations qui aient été approuvées par l'ALAC. Ces déclarations n'avaient pas été approuvées en novembre mais en fait, le panorama a changé un peu cours des derniers mois et je suis très très heureux de vous informer que dans les derniers mois, il y a eu à peu

près six commentaires, si je ne me trompe, qui ont été approuvés par l'ALAC. Les commentaires sont liés aux modifications proposées à la stratégie des réunions de l'ICANN parce que l'ALAC considère qu'il ne serait pas nécessaire de modifier le forum de la communauté mais l'ALAC recommande qu'il y ait au moins cinq jours qui soient consacrés à la sensibilisation lors du forum de politiques et six jours plus un jour supplémentaire pour les activités de conclusion lors de la réunion générale annuelle.

Il y a également eu une déclaration concernant les recommandations pour améliorer le bureau du médiateur de l'ICANN. Ce n'est pas pour être pessimiste que je reprends cette question. Donc en fait, je pourrai partager un lien à cet ordre du jour très détaillé sur le chat pour que vous voyez qu'il y a eu du travail qui a été fait déjà mais qu'en outre, outre ces recommandations, il y a eu les recommandations sur la juridiction de l'ICANN, question sur laquelle l'ALAC s'est exprimé d'accord avec la proposition du sous-groupe pour travailler sur la question de la juridiction au-delà du CCWG pour élaborer un processus multipartite pour résoudre ces inquiétudes.

Il y a également eu des recommandations pour améliorer la responsabilité du personnel de l'ICANN. L'ALAC a appuyé pleinement les recommandations du CCWG responsabilité à ce sujet et a noté que les suggestions devraient s'occuper dans l'ensemble de toute question de responsabilité de l'ICANN qui pourrait être en conflit et qu'il devrait y avoir des mesures bien développées là-dessus.

Nous avons également fait une déclaration sur le travail de l'équipe de révision, le CCT. Il y a eu de nouveaux chapitres qui ont été ajoutés à

leur rapport préliminaire de recommandations. Et l'ALAC a appuyé généralement les recommandations A, B, C, et D, ainsi que la recommandations numéro 5 portant sur l'utilisation malveillante du DNS.

Finalement, pour améliorer la responsabilité, il y a eu des recommandations pour la diversité qui ont été publiées. Et l'ALAC a appuyé les recommandations pour améliorer la diversité dans l'ensemble, tout en soulignant le besoin de diversité linguistique et du service RTT de sous-titrage en temps réel qui devrait, en fait, fonctionner et qui fonctionne, il paraît. Il paraît que cela fonctionne en ce moment. Donc voilà ce qui a été approuvé.

Pour ce qui est des déclarations qui sont en fait en attente, il n'y en n'a pas.

Pour ce qui est des demandes de commentaires publics, il n'y a pas eu de déclaration qui a été soumise.

Pour ce qui est des règles de génération de tickets pour les révisions spécifiques en cours, nous avons la version 3 MSR pour la génération des tickets. Donc c'est un gros morceau.

Sans vouloir dire quels sont les points de vue de tout le monde, pour dire ce que moi j'en pense, ce que je dirais, c'est que la raison pour laquelle nous avons opté de ne pas fournir d'opinion sur les différents commentaires que je viens de mentionner, c'est surtout parce qu'on n'arrive pas bien à voir l'impact sur les utilisateurs en général de ces différentes questions. Et donc il y a peu d'intérêt pour nous de faire des commentaires là-dessus, d'ajouter notre nom à la réponse, en fait.

Donc nous devons prendre une décision rapidement en ce qui concerne les commentaires publics, à savoir si oui ou non nous allons en faire un. C'est donc pour les demandes de changement de la communauté des gTLD.

Il y aura d'autres commentaires publics en février, plus tard dans le mois de février et en mars. Alors en février, c'est le processus de changement pour les domaines de premier niveau, les politiques d'enregistrement ; le renouvellement des accords, COOP ; les propositions pour les règles de génération des tickets de zone racine des scripts des [inintelligible] ; même proposition ensuite. Il y a également la question du CCRT donc l'équipe de révision et son rapport définitif, on en a parlé un petit peu tout à l'heure, on a parlé des nouveaux ajouts au rapport. Mais le rapport définitif devrait être publié à la fin du mois. Et puis il y a également les organisations gouvernementales internationales avec le groupe de travail de la Croix-Rouge et leurs recommandations qui devraient arriver, donc, au mois de février, donc bientôt.

En mars ensuite, il y a également d'autres projets qui devraient arriver : donc les directives pour les processus de révision de similarité de chaînes de second niveau ; les recommandations d'amélioration de la responsabilité ; les directives pour les voyages ; et tout ce qui est relatif au programme d'accréditation des services sur la protection des droits privés. Donc voilà un petit peu à quoi correspond le travail au cours des semaines à venir, au cours des mois à venir.

Alors je voulais terminer avec une question clé. Je voulais vous demander s'il y a des choses, des politiques qui sont en cours de révision qui vous intéressent ; quoi que ce soit, n'hésitez pas à vous

investir. Allez-y sans hésiter. Et cela veut dire quoi, sans hésiter ? Cela veut dire que vous allez peut-être tout simplement prendre des notes mais en tout cas, impliquez-vous dans ces différents domaines qui vous intéressent. Je pense que pour beaucoup d'entre vous, ces questions sont critiques, par exemple le CROP. Donc s'il y a des opportunités, il faut absolument être impliqué et travailler dessus. Donc voilà ce que j'avais à dire pour l'instant. Je vous remercie beaucoup pour votre attention.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup Bartlett. Votre présentation est extrêmement intéressante et a été très bien expliquée.

Je crois qu'Alan souhaite prendre la parole. Allez-y, Alan.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Alors quelques commentaires rapides. Je ne suis pas d'accord sur un point, Bartlett, par rapport aux règles génération des tickets pour le script coréen. C'est une question très technique mais qui quand même concerne les utilisateurs finaux. Nous avons des gens qui travaillent mais ce qui n'est pas clair, c'est le commentaire de l'At-Large dans son ensemble. Est-ce que commentaire-là est adéquat et est crédible étant donné que les gens qui parlent coréen sont un groupe limité au sein de notre groupe ? Et en plus, l'At-Large ne connaît pas du tout ces questions, n'a pas les compétences pour répondre à ces questions. Donc certes, il y a un intérêt. Je ne sais pas si c'est les ALS, si c'est les RALO qui doivent commencer mais ce n'est pas nécessairement quelque chose que l'ALAC doit faire.

Deuxièmement, par rapport au budget, le CROP représente un gros intérêt mais le budget comporte beaucoup de choses. Il y a beaucoup de décisions qui sont prises en notre nom et je crois qu'il est important de ne pas se concentrer sur un seul sujet comme le CROP, mais de bien regarder la totalité du budget pour essayer de bien comprendre ce qui est fait, quelles sont les motivations et faire un commentaire dessus.

Et dernière chose – et cela ne faisait pas partie de la liste -, c'est quelque chose qui est en bas, on n'a pas fait de commentaire dessus mais cela a un nom un peu obscure, relatif à droit privé et qui est relatif à ce que fait l'ICANN par rapport à la législation sur la protection européenne de la vie privée. D'ailleurs, ce n'est pas complètement différent d'autres choses qui sont faites par exemple en Amérique latine. Mais l'ALAC n'a pas fait de déclaration là-dessus. Pourquoi ? Ce n'est pas parce qu'on n'avait pas d'avis mais parce qu'on avait plusieurs avis qui, pour certains, se contredisaient.

Donc sur ce type de questions, il faut que les gens soient vraiment impliqués. Je crois qu'il est bon, même si on n'est pas d'accord, de bien comprendre quel est le fil commun, les points communs, là où on est d'accord, pas d'accord, et donc de faire un résumé de tout ceci. En fait, nous n'avons rien fait là-dessus, nous n'avons pas eu le temps. Mais je crois que ce type de chose va se présenter, la question du WHOIS va continuer d'être présente et donc il faut absolument se focaliser sur ces choses-là.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup Alan.

Excusez-moi, Alejandro avait levé la main avant mais ce n'était pas intentionnel d'inverser l'ordre des intervenants. C'est donc à vous, Alejandro. Allez-y, vous avez la parole.

ALEJANDRO PISANTY : Merci beaucoup Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Alejandro, nous ne vous entendons pas.

ALEJANDRO PISANTY : Humberto, j'ai écrit une question et je suis d'accord avec Alan dans une certaine mesure parce qu'il me semble que les représentants doivent effectivement étudier les différents sujets et en informer la communauté.

HUMBERTO CARRASCO : Merci Alejandro. Alors je vais lire la question qu'a envoyé Alejandro Pisanty : « Parmi toutes ces informations, qu'est-ce qui est soumis à consultation pour LACRALO, pour la communauté à LACRALO ? Donc quels sont les délais ? Est-ce qu'on pourrait avoir certaines recommandations ? » Donc c'est cela, la question. Bartlett, allez-y, vous avez la parole si vous voulez répondre à Alejandro.

BARTLETT MORGAN : Très bien, merci. Merci pour cette question, Alejandro. Alors voilà ce qui se passe. LACRALO fait partie de la communauté At-Large, partie intégrante, même. Et donc toutes les questions, par défaut, une fois

qu'on est membre d'un RALO, qu'on représente une région, on est présent à l'ALAC. Donc on est mis au courant des conversations qui ont lieu sur ces questions. Donc ça, c'est la première chose.

Mais de manière plus concrète, il y a un espace wiki où on fait les commentaires et donc on peut se rendre là-dessus pour voir quels sont les commentaires, quelles sont les questions. Donc déjà, il y a ce qui est soumis à LACRALO mais il n'y a pas de processus, en fait. Donc il faudrait qu'il y ait peut-être un processus au sein de LACRALO, il faudrait qu'on soit plus impliqués, plus investis, un peu comme le reste de la communauté.

Et par ailleurs, en termes de délais. Alors je vais vous envoyer un lien à tous, un lien qui va vous donner les différentes informations et différentes statistiques. Il serait peut-être bon de garder ce lien parce qu'il vous donne une idée des délais, des commentaires qui ont été faits, etc. ; toutes les informations.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Bartlett. Carlton, c'est à vous, vous avez la parole.

MARITZA AGUERO : Humberto, Carlton posait une question par rapport à la transmission mais je crois qu'on a déjà répondu à cette question. Mais allez-y Alberto, vous avez la parole.

HUMBERTO CARRASCO : Vous avez la parole, allez-y.

avancer donc c'est à la fois un commentaire et une question. Bartlett, vous avez la parole.

BARTLETT MORGAN :

Oui, merci. Alors la question de la consultation directe. C'est ce que je disais, je crois que je ne sais pas exactement ce que je vais dire là-dessus. Peut-être qu'il y a une question de traduction mais pour moi, la question, c'est l'engagement au sein de LACRALO.

Et donc à mon avis – je suis très ouvert à différents points de vue là-dessus ; s'il y a un autre point de vue, n'hésitez pas, moi, je suis tout à fait ouvert. Mais mon point de vue, c'est que les personnes qui font partie de LACRALO, en particulier, si elles sont intéressées par ces questions, et bien n'espérons pas qu'il y a une autre personne qui va nous présenter les informations. On ne doit pas dépendre les uns des autres. Voilà, il faut prendre ses responsabilités.

À l'ALAC, je crois que les gens sont envoyés à l'ALAC à partir des RALO. Et donc je ne pense pas que le rôle soit nécessairement de dire : « Écoutez, qu'est-ce que je dois dire sur cette question, quelle doit être mon opinion ? » Pour moi, ce n'est pas comme cela que les choses sont faites. Peut-être que je me trompe mais si vous avez un autre point de vue, dites-le moi. Nous avons une liste de diffusion, on peut faire un suivi là-dessus. Donc il y a beaucoup de choses dont nous devons parler. On ne va peut-être pas s'étendre là-dessus mais je vous encourage à continuer ces discussions sur la liste de diffusion. Merci.

HUMBERTO CARRASCO : Merci Bartlett. Malheureusement, il ne nous reste plus de temps pour nous occuper de cette question. Donc si vous avez des questions pour Bartlett, je suis sûr que Bartlett n'aura aucune objection ; si vous les envoyez par courriel, il n'y aura aucun problème, il vous répondra. Donc merci Bartlett, merci de ces informations, merci de ce résumé sur les commentaires et les consultations publiques.

Nous allons maintenant avancer et passer au point suivant à l'ordre du jour. Si je ne me trompe, d'après ce que je vois, c'est une question de mise à jour des questions sur lesquelles travaille le Conseil d'Administration qui sera présenté par León Sanchez. León, nous vous remercions d'être parmi nous. Vous avez la parole.

LEÓN SANCHEZ : Merci et merci de m'avoir invité. J'ai suivi de près les discussions sur la liste de diffusion de LACRALO et sur la liste de diffusion sur l'ALAC aussi. Donc j'essaierai ce soir de vous donner une mise à jour sur quelques sujets sur lesquels vous êtes peut-être au courant, peut-être non.

Il y a eu une réunion du Conseil d'Administration à Los Angeles récemment. Et lors de cette réunion, il y a eu un atelier. Il y a eu différents travaux qui étaient faits par différents comités qui intègrent le Conseil d'Administration. Et nous nous sommes réunis régulièrement pour des séances plénières. Certaines résolutions ont été adoptées par la suite et je voudrais me concentrer spécifiquement sur deux d'elles.

La première de ces résolutions, c'est lié à la candidature aux nouveaux gTLD lorsqu'il s'agit des extensions .mail, .coop, entre autres. Ces candidatures ont été rejetées parce que le SSAC, le comité consultatif

sur la stabilité et la sécurité de l'ICANN, a publié une recommandation au Conseil d'Administration abordant différentes inquiétudes concernant des conflits potentiels suivant la délégation, si ces descriptions de noms de domaine étaient approuvées. Bien sûr, ce conflit, quant à lui, aurait différentes conséquences sur la stabilité et la sécurité du système de noms de domaine. C'est pourquoi le Conseil d'Administration a décidé d'indiquer au PDG de l'organisation ICANN d'informer les candidats à qui on délèguerait ces noms de domaine que leur candidature avait été refusée.

Et étant donné qu'il s'agissait d'une situation inédite depuis le lancement des nouveaux gTLD, il avait donc été décidé que les frais de candidature leur seraient remboursés. L'impact de ces remboursements pour l'ICANN est considérable étant donné que nous parlons ici de 20 candidats, de 20 entreprises qui ont demandé la délégation de ces noms de domaine.

Vous savez que chaque candidature a des frais de 185 000 \$ qui sont [inintelligible], c'est-à-dire que le montant total est très élevé. Comme vous le savez aussi, les fonds reçus à travers [inintelligible] intègrent un fonds de réserve, ce qui veut dire que cela n'aura aucun impact sur le budget opérationnel de l'organisation. Et cela n'aura aucun impact non plus pour la communauté.

La deuxième résolution adoptée par le Conseil d'Administration, et bien sûr il faut souligner qu'il y avait des contributions considérables qui ont été faites par les membres de LACRALO et qui sont comprises dans cette résolution du Conseil d'Administration. J'ai fait contribution informelle

et bien sûr, je voudrais remercier Alejandro Pisanty qui m'a orienté pour que je puisse prendre une meilleure décision.

Quant au fonds de réserve, il y a eu un appel à commentaires portant sur le niveau de souhaitabilité pour ce fonds de réserve pour les opérations de l'ICANN. Une fois que la période de commentaires publics est finie, la conclusion était que les niveaux souhaitables pour ce fonds de réserve pour les opérations de l'organisation devaient atteindre au moins les 11 mois, en conformité avec le budget qui était approuvé à l'heure actuelle, bien sûr. Cet objectif ou l'objectif de ce fonds de réserve pourrait être augmenté ou diminué et ce, en fonction des différents budgets qui seraient approuvés par la suite au sein de l'organisation, c'est-à-dire que s'il y avait une augmentation dans le budget dans l'avenir, ce fonds de réserve serait augmenté pour refléter ce changement. S'il y avait des diminutions, le fonds de réserve serait également diminué pour accompagner ce changement ou serait alors prolongé de 13 ou 14 mois, toujours en fonction des besoins budgétaires.

Je pense que cela est véritablement important, non seulement parce que nous avons un objectif clair sur le niveau de fonds qu'il nous faut pour le fonds de réserve opérationnel de l'ICANN. Mais comme on l'a dit tout à l'heure, il y a également une période de commentaires public pour l'approbation du budget de l'exercice fiscal 2019. Il y a eu différentes discussions sur différentes listes et nous avons remarqué que certains points pourraient avoir un impact sur les programmes de la communauté. Comme vous imaginerez, le fonds de réserve est l'un des points qui pourraient avoir un tel impact parce que nous n'atteignons pas les niveaux souhaités. Et nous devons alors augmenter le

maximum. Nous avons déjà discuté de la possibilité de rembourser les déboursements en raison de la transition IANA pour les revenus des enchères de ces nouveaux gTLD. Et nous avons également discuté de la possibilité de faire diminuer le niveau de dépenses actuelles de l'organisation pour que les fonds de cet exercice fiscal puissent être ajoutés au fonds de réserve pour atteindre le niveau souhaité. Je pense que ces deux résolutions sont les plus importantes ayant été adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration à Los Angeles.

Je voudrais maintenant aborder la réunion de Porto Rico et de ce que vous y verrez. Il manque peu de temps pour la réunion qui sera tenue à San Juan à Porto Rico et le Conseil, bien sûr, tiendra un atelier comme d'habitude. Vous savez que lors de ces réunions, le comité se réunit, il y a des discussions sur l'information et il y aura différentes séances dont certaines seront fermées ou des séances à huis clos ; d'autres seront des séances ouvertes.

Le Conseil se réunira avec l'ALAC le mardi 13 mars à 9:45 AM pendant une heure. J'imagine que vous aurez déjà reçu un avis vous demandant si vous avez des questions que vous souhaiteriez poser au Conseil d'Administration en tant qu'ALAC. En général, nous essayons d'accorder la priorité aux sujets en fonction du temps disponible mais bien sûr, nous discuterons d'autres sujets si possible si nous pouvons nous rapprocher de la salle du Conseil d'Administration. Voici donc un aperçu des sujets qui ont été discutés récemment par le Conseil d'Administration. Si vous avez des questions à poser, je suis là pour y répondre. Merci de m'avoir donné ce temps.

HUMBERTO CARRASCO : Merci León de cette mise à jour. Je vois Alejandro Pisanty et Alejandro Aguirre qui demandent la parole. Alejandro, vous avez la parole.

ALEJANDRO PISANTY : Merci Humberto. Est-ce que vous m'entendez correctement ? Vous m'entendez ?

HUMBERTO CARRASCO : Oui, on vous entend très bien. Allez-y.

ALEJANDRO PISANTY : Merci León de ce rapport. Je voudrais aborder les .com parce que ce sont des noms très importants qu'il faut aborder et nous avons des leçons importantes à apprendre de ces TLD parce que ces TLD devraient être inclus dans le processus très tôt, d'emblée même. Ce processus était très cher. Il faudrait que l'on ait un groupe de travail de conflit des noms de domaine pour nous pencher sur ces aspects. Donc il nous reste toujours quelques négociations parce que les parties sont sensées obtenir des bénéfices de ces processus. Et LACRALO devrait soutenir cette décision magnifique du Conseil d'Administration et devrait être prise en considération pour la prochaine série de TLD.

Deuxièmement, le fonds de réserve de l'ICANN est d'une importance considérable pour tous les titulaires de noms de domaine et pour tous les utilisateurs de l'internet en général. S'il y avait une coopération avec l'intérêt pour faire mal à l'ICANN, l'ICANN pourrait ne pas pouvoir se défendre sans un fonds de réserve. Donc vous voyez que cela pourrait être un gros problème. Bien sûr, cela serait nocif pour l'ICANN. Nous

avons ici quelques connaissances préliminaires qu'il faudrait prendre en considération. Nous devons être conscients de cela et nous devons modifier quelques programmes de déboursement et assumer notre responsabilité auprès des utilisateurs finaux à travers notre appui de ce programme qui est pour la stabilité de notre organisation. Donc bien sûr, il faut prendre en considération les programmes dans l'intérêt des utilisateurs. Merci.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup pour cette réponse. Avant de redonner la parole à León, je voudrais ajouter quelque chose. Certes, nous allons avoir une motion de soutien au Conseil ; c'est ce que propose Alejandro. Nous avons une période de sept jours pour les commentaires et s'il y a consensus, nous allons avancer cette motion pour soutenir la décision du Conseil. Alors León, je vous redonne la parole. Allez-y.

LEÓN SANCHEZ : Merci Humberto. Je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit Alejandro et avec ce que nous avons dit. Donc d'une manière générale, nous savons bien que l'ICANN doit être solide, non seulement du point de vue technique mais également du point de vue financier. Donc voilà pourquoi il est très important d'avoir ce fonds de réserve, d'avoir en fait cette base. Il faut absolument que cela existe. Et il faut que ce fonds de réserve soit au-dessus de cette ligne de base au cas où nous nous retrouvions dans les situations telles que celles qu'a mentionné Alejandro parce que ceci représente une réelle menace. Si l'ICANN n'arrive pas à s'occuper de certaines questions étant donné la situation

financière, à ce moment-là, cela veut dire que l'ICANN n'est pas viable au niveau financier et là, nous ne pourrions même plus nous exprimer.

HUMBERTO CARRASCO : Carlos, c'est à vous. Je vous donne la parole.

CARLOS AGUIRRE : Merci. Vous m'entendez ?

HUMBERTO CARRASCO : Allez-y, allez-y.

CARLOS AGUIRRE : Merci beaucoup. Alors j'aimerais poser une question d'abord. Peut-être que vous pouvez m'éclaircir un petit peu là-dessus. J'aimerais savoir quels sont les risques qu'on analyse pour rejeter cette extension de noms de domaine d'un côté. Et de l'autre côté, et donc si je ne me trompe pas, si j'ai bien compris en fait, vous avez mentionné que cette question n'avait pas été prévue, ne fait pas partie du guide du candidat, donc la question des extensions qui ont été demandées. Donc ça, c'est la première question.

Ma deuxième question, si la réponse est que justement, on n'avait pas pris en compte ces questions, vous pouvez peut-être m'en dire un petit peu plus là-dessus. En fait, mon point de vue est un petit peu différent. Je pense qu'il est non seulement nécessaire de rembourser les 185 000 \$, donc le coût de la candidature, mais il faut quand même

prendre ceci en compte parce qu'en fait, l'argent dépensé, c'était bien au-dessus, la somme dépensée était bien supérieure à ces 185 000 \$.

Donc si ceci n'est pas mentionné dans le guide du candidat, je crois que les gens ont le droit de demander plus. Donc je ne me prononce pas en tant qu'avocat mais je crois qu'il faut quand même prendre en compte tout ceci. Si c'est quelque chose qui n'existe pas dans le guide du candidat, et bien il faut prêter cette question. Je ne sais pas si vous comprenez ma question, León. En fait, si ceci n'est pas couvert, n'est pas prêté dans le guide du candidat, si le candidat a pu justement poser sa candidature pour cela, je pense que cela ne suffit pas de rembourser l'argent parce qu'il y a la possibilité de davantage d'argent. En fait, ils sont en droit de demander plus. Alors qu'est-ce que vous en pensez, León ?

HUMBERTO CARRASCO : Vous avez la parole, León.

LEÓN SANCHEZ : Merci pour cette question. Alors en termes de critères qui ont été pris en compte pour déterminer, en fait, le rejet de cette candidature, il y a plusieurs choses à considérer. Alors je vais vous mettre un lien qui affichera la résolution du Conseil. Vous pourrez donc voir quels sont les différents documents qui ont été utilisés.

HUMBERTO CARRASCO : Je vous entends mais il y a un écho.

LEÓN SANCHEZ : Oui, moi aussi j'ai un écho. Je ne sais pas ce qu'il se passe. Bon. On va essayer de poursuivre la conversation.

Donc effectivement, il y a des documents...

MARIO ALEMAN : León, excusez-moi, je vous interromps.

SILVIA VIVANCO : Excusez-moi, j'interromps l'appel un instant parce qu'il y a un écho et il faut absolument résoudre ce problème. Désolée.

MARIO ALEMAN : Alors j'aimerais rappeler à tous les participants d'éteindre leur micro de téléphone lorsqu'ils ne parlent pas s'il vous plaît.

Est-ce que vous êtes uniquement sur Adobe Connect, León ?

LEÓN SANCHEZ : Oui, je n'ai qu'un moyen audio.

MARIO ALEMAN : Je crois que l'écho vient de chez vous, León. Est-ce que vous pourriez vous reconnecter s'il vous plaît ?

LEÓN SANCHEZ : Alors je vais essayer de changer pour voir si je peux résoudre le problème. Vous m'entendez ?

MARIO ALEMAN : Non, il y a toujours un problème d'écho.

LEÓN SANCHEZ : Ça va mieux ? Bon alors donc, je disais tout à l'heure que j'ai déjà affiché le lien pour les documents qui sont entrés en compte pour la décision relative à cette question, donc la question des collisions. Il y a des étiquettes qui sont utilisées dans le privé et bien sûr, cela peut entraîner un conflit et puis il y a également un risque pour la stabilité du DNS. Donc il y a des raisons techniques. Donc voilà les raisons techniques qui ont été prises en compte.

Et par rapport à mon avis par rapport au remboursement, je vais m'abstenir de vous donner mon point de vue parce que dans ce cas, s'il y a un litige, je ne veux pas mettre l'organisation en situation de risque donc je ne vais pas communiquer là-dessus. Je vais simplement vous présenter la résolution là-dessus.

HUMBERTO CARRASCO : Oui, merci beaucoup León pour cette réponse. Je vois qu'Alejandro Pisanty a levé la main. Mais comme nous n'avons pas beaucoup de temps, il nous reste d'autres présentations, j'aimerais poursuivre et passer à la question de la page wiki.

Donc j'aimerais passer à la suite. Je vois qu'Olivier Crépin-Leblond est au Royaume-Uni, donc je crois qu'il est très tard là-bas. Et donc j'aimerais passer la parole à Olivier pour qu'il puisse parler du CROP et du budget

de l'ICANN. Merci en tout cas, Olivier, d'être avec nous à l'appel. Vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup. J'aimerais tout d'abord vous remercier de m'avoir invité à parler brièvement du programme de sensibilisation de la communauté. C'est un programme qui existe depuis déjà un certain temps ; il a commencé en 2018. Je crois que c'était l'exercice 2013 si je ne me trompe pas, même avant. Non... c'était 2014. Il y avait deux P parce qu'avant, c'était un programme pilote, donc programme pilote de sensibilisation régionale de la communauté.

Et donc le programme, pour vous donner un petit peu un aperçu général de ce à quoi cela correspond, c'est donc en fait pour les voyages. Pour l'exercice 2018, c'est quatre jours et trois nuits maximum qui sont alloués pour la même région et pour la personne qui se déplace. Donc c'est cinq voyages régionaux individuels qui sont alloués à chaque RALO. Donc LACRALO en a cinq qui peuvent être attribués à cinq activités, manifestations. S'il y a plus d'une personne qui seront au même endroit, c'est donc un maximum de quatre jours et trois nuits.

Donc c'est quelque chose qui existe depuis un certain temps, depuis un certain nombre d'années. C'est un programme qui était un programme pilote au début parce qu'on n'était pas très sûrs, on ne savait pas... Donc il y avait question d'investissement, donc si on envoie quelqu'un faire de la sensibilisation, il fallait qu'il y ait une réponse positive ; il y avait la question de structure At-Large, est-ce qu'on arrivait à en convaincre une nouvelle ; il y a également la sensibilisation. Donc il y a, en fait, différents moyens de voir quels sont les résultats de ce

programme et un des moyens d'évaluer les voyages CROP, leur retour sur investissement en fait, c'est que la personne devait se rendre à cette manifestation mais elle devait écrire un rapport. Et donc ce rapport des procédures CROP était ensuite mis sur le wiki. Et à la fin de l'année, le responsable du CROP regarderait un petit peu le rapport, donc ce sont le personnel, les gens qui sont responsables de... Et donc c'est un petit peu pour voir quelle est la stratégie.

Donc pour ce qui est de l'exercice 2017, le programme est devenu un programme qui n'était plus un programme pilote, qui a été transformé en programme général qui faisait partie du budget fondamental ou de base. Donc il ne nécessitait pas d'être réévalué tous les ans. Donc il a perdu un P puisque ce n'était plus un programme pilote, donc c'était CROP, donc programme de sensibilisation régionale de la communauté. Des différentes RALO ont utilisé ce programme cette année pour envoyer des gens un peu partout. Chaque RALO peut choisir ce qu'elle souhaite faire avec leur budget.

Il y a un certain nombre d'acteurs dans le système CROP. Tout d'abord, il y a le personnel CROP, pour ainsi dire, qui supervise un petit peu tout le programme. Mais dans la communauté At-Large, nous avons un groupe de travail qui s'appelle l'équipe de révision du CROP, le CROP RT, qui a été établi par l'ALAC pour réviser les demandes des RALO par rapport au CROP par rapport à un certain nombre d'objectifs et pour également confirmer que les demandes qui sont présentées par les personnes qui se portent candidates pour le CROP soient conformes à un certain nombre de restrictions, donc des restrictions par rapport au nombre de jours maximal, par rapport à la personne, par rapport au nombre minimal de jours avant le départ. En fait, il y a un certain

nombre de semaines qui sont nécessaires avant la proposition de départ. Donc si par exemple vous avez moins de six semaines, il est très compliqué de s'occuper des visas, de s'occuper des hôtels et en plus il est difficile en matière de disponibilité des vols, etc. Donc il y a un certain nombre de vérifications à mettre en place. Et en ce qui concerne les objectifs des voyages aussi, il faut qu'il y ait certaines choses qui soient incluses dans les demandes et qui soient approuvées.

Donc chaque RALO a nommé deux personnes qui font partie de l'équipe de révision du CROP. Premièrement, un personne qui vient du sous-comité sur les finances et le budget parce que le CROP est aligné avec les finances, de toute évidence puisqu'on finance les gens pour se rendre dans certains endroits ; donc il y a ce sous-comité des finances qui s'occupe non seulement des finances mais aussi de la révision du plan stratégique de l'ICANN. L'ICANN a un plan stratégique pour son développement mais il y a également un plan stratégique en matière de sensibilisation. Donc il y a des demandes pour être sensible par rapport au plan stratégique et au plan stratégique de sensibilisation de l'ICANN et des demandes pour le CROP.

Les deuxièmes personnes de l'équipe CROP de chaque RALO viennent du sous-comité de participation et de sensibilisation de chaque RALO, qui est un sous-comité d'At-Large qui fait un très bon travail pour coordonner la sensibilisation de toutes les RALO pour qu'on soit plus organisés et l'on puisse partager de bonnes pratiques sur la sensibilisation, etc. en collaboration, surtout dans des cas qui portent, par exemple, sur la coordination lors du forum sur la gouvernance de l'internet où il fallait que toutes les RALO soient coordonnées. Il fallait

que l'on sache tous qui allait venir en représentation de chaque RALO à Genève.

Et je le dis parce que l'on peut toujours apporter des améliorations, bien sûr, mais les RALO ont bien profité du programme actuel. Dans certains cas, il y a eu des demandes qui ont été faites et il y a eu un deuxième programme CROP qui était le ABR, le programme de demandes budgétaires supplémentaires, ABR en anglais. Et ces demandes supplémentaires...

ALAN GREENBERG : Olivier, est-ce que vous m'entendez ? Il y a un écho affreux sur le canal espagnol et personne ne vous entend. Il faut qu'ils puissent résoudre ce problème avant de continuer. Si vous entendez, vous l'entendrez.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Alan. Apparemment, c'est arrêté. Donc voilà Alan Greenberg qui m'informait qu'il y avait un écho sur la ligne d'espagnol. Y a-t-il toujours un écho sur le canal espagnol ?

ALAN GREENBERG : Non, il paraît qu'il est parti.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien. On me dit que l'écho est parti. Donc je reprends.

Je vous raconte tout cela parce qu'il y a également des demandes budgétaires supplémentaires que l'ALAC a présenté au cours de années pour différents projets spécifiques que nous avons eus. Certaines des

demandes budgétaires supplémentaires étaient liées à la création d'activités et d'ateliers lors du forum sur la gouvernance de l'internet. Dans certains cas, on a payé pour que les voyageurs puissent se rendre au forum sur la gouvernance de l'internet grâce à ces fonds supplémentaires. Dans d'autres cas, ces fonds ont été demandés pour d'autres évènements. Il y a d'autres évènements régionaux qui s'organisent également et nous avons approuvé des demandes pour des fonds supplémentaires qui nous ont été envoyés. Et on nous avait dit que cela ne correspondait pas à des fonds du programme CROP parce qu'on voulait se rendre ailleurs. Mais en général, ce n'était pas le cas.

Cette année par contre, nous avons entendu dire que dans la dernière version du programme du budget, ce dont parlait Alan Greenberg et Bartlett Morgan, il y a eu certains programmes et certains points qui n'apparaissent plus dans le budget, c'est-à-dire qu'ils ne sont plus soutenus, ce programme CROP n'est plus soutenu pour cette nouvelle année, ce nouvel exercice fiscal qui commence le 1^{er} juillet 2018 et qui continuera jusqu'en fin juin 2019. Cette annonce a été faite avec un certain retard, c'est-à-dire que lorsque les RALO avaient déjà préparées leurs demandes budgétaires supplémentaires, on l'a annoncé. Donc au moment de préparer ces demandes, les RALO n'étaient pas au courant de cela et s'étaient dites qu'elles pourraient formuler des demandes régionales à travers le CROP.

Donc en tant que communauté en ce moment, nous nous retrouvons devant une situation où on n'a plus de fonds pour des évènements régionaux. Peut-être que l'on pourrait voir les augmentations dans les fonds directement affectés aux RALO mais rien n'indique si ces propos pourraient être utilisés pour des déplacements ou pas et un

changement au niveau du CROP qui va disparaître pour ce prochain exercice fiscal.

Or, le CROP n'est pas la seule diminution budgétaire. On a également d'autres programmes qui vont disparaître l'année prochaine. Donc nous sommes tous inquiets au sein de notre communauté et différents groupes de travail ont exprimé leur inquiétude aussi par rapport au fait que l'ICANN devrait mieux contrôler son budget parce que les revenus du programme des nouveaux gTLD n'ont pas été à la hauteur des attentes. C'est cela la lecture qu'on a fait. Et donc l'ICANN prend les programmes qui étaient essentiels pour notre mission et pour notre communauté et les réduit et c'est cela qui nous préoccupe véritablement. C'est triste de voir que notre programme semble être le premier à être supprimé alors qu'il y a beaucoup d'autres activités et d'autres augmentations de budget dans d'autres départements de l'ICANN qui ont été faites et qui ne sembleraient pas avoir été affectés par ce changement, cette réduction. Ils ne vont pas suivre cette vague.

Il me reste trois minutes et je vous céderai la parole dans quelques instants. Je voulais tout simplement vous faire savoir qu'il y a une déclaration qui est en cours d'élaboration en ce moment et qu'il nous faut absolument votre participation pour la rédiger. Les RALO sont les premières lignes de ceux-là qui sont touchés par ces réductions budgétaires. Et peut-être que dans d'autres secteurs de l'ICANN, il y a la même préoccupation. Donc peut-être que nous, en tant que RALO, nous pourrions travailler ensemble et avec l'ALAC pour avoir une déclaration qui soit directe, qui compte sur le soutien des 15 membres de l'ALAC et qui montre également le soutien de toute notre structure At-Large et de toutes nos organisations. Plutôt que d'être au cœur de la tour d'ivoire

de l'ICANN, il faut que l'on soit en contact avec racines et c'est nous qui sommes connectés avec le monde extérieur à l'ICANN.

Je vois Alan qui lève la main. Peut-être qu'il a des ajouts à faire.

ALAN GREENBERG :

Merci Olivier. C'est juste un commentaire rapide que je voudrais faire. C'est le fait qu'en général, tout le monde considère toujours ce qu'ils considèrent comme étant important. Donc naturellement, on aurait plutôt tendance à dire : « Oui, c'est ce que l'ALAC ou l'At-Large vont recevoir. Donc ils vont être contre cela. »

Et dans la mesure où l'on pourrait démontrer que les fonds pour le CROP ont été utiles et ont donné de bons résultats et que ces résultats varient, peut-être que l'engagement, la participation d'autres parties, d'autres groupes dans la région, mais dans la mesure où l'on pourrait démontrer qu'il y a eu un véritable avantage pour tous, on pourrait peut-être avoir une position un peu plus solide pour demander à ce que le programme ne soit pas éliminé. Merci.

MARITZA AGUERO :

Humberto, Carlton a une question. Il a posé sa question sur le chat. C'était une question pour Olivier Crépin-Leblond. Il me semble qu'Olivier est en train de répondre à cette question sur le chat. Et Carlos Gutiérrez lève la main. Donc Carlos, vous avez la parole.

CARLOS GUTIÉRREZ :

Merci Olivier. Je voudrais ajouter ici mes considérations à la discussion. À quel point est-ce que ces réductions budgétaires touchent la société

civile ? Parce que si la société civile n'est pas impliquée et ne participe pas, le modèle ne perdurera pas, ne [inintelligible] pas.

Et donc deuxième considération ici, c'est le fait qu'il se pourrait qu'il y ait des réductions dans d'autres programmes, au niveau de la NCUC en particulier, comme pour le programme de mentorat, le programme des boursiers et d'autres programmes de la sorte.

Donc il faudrait, il me semble, que l'on ait un troisième point dans la discussion. La question budgétaire ne reflète pas notre processus ascendant, notre processus multipartite. Cela continuerait toujours à avoir un impact négatif sur nous et sur nos programmes alors que la structure elle-même ne nous permet pas de participer. On ne peut pas avoir des consultations annuelles si la structure ne prend pas en considération nos besoins. Donc il faut que l'on ait un autre type de discussion, je dirais.

MARITZA AGUERO : Merci Carlos.

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Vous savez, je suis d'accord avec vous. Un point qui m'inquiète est le fait que nous sommes en rapport, nous sommes en contact avec la NCUC et il y a quelques jours, Ayden Férdeline, membre de la NCUC signalait qu'il essayait de chercher le CROP dans le budget et qu'il n'avait pas trouvé. Donc en fait, tout cet impact sur la participation de la

société civile à l'ICANN est terrible parce que cela veut dire que tous les programmes qui favorisent la participation des utilisateurs finaux dans la société civile, lorsque l'on regarde le budget général de l'ICANN qui est consacré à la participation de la société civile et des utilisateurs finaux de l'ICANN, est le secteur qui a connu des réductions de pourcentage. On n'a pas calculé exactement ce que cela donne mais les réductions en pourcentage pour ces programmes sont bien plus élevées que le pourcentage de réduction d'autres programmes. Et c'est cela qui nous inquiète le plus.

Je l'ai partagé dans la liste de diffusion interne de l'ALAC. L'inquiétude, c'est qu'on ne nous considère pas comme une partie des activités principales de l'ICANN ; on nous considère comme un petit ajout. Ah, vous savez, c'est sympa d'avoir ces gens qui viennent participer. Mais en fait, notre intérêt principal, ce n'est pas l'At-Large, ce n'est pas la société civile. Et ça, c'est le début de la fin pour l'ICANN parce que lorsque vous voyez les archives historiques et les raisons pour lesquelles l'ICANN a été créé, si vous mettez de côté les politiques et les accusations qui disent que l'ICANN a été créé pour des raisons politiques, le plus important de l'ICANN est le fait d'opérer suivant un système multipartite qui est fondé sur la participation multipartite.

À partir du moment où on commence à déséquilibrer ce système multipartite égalitaire, on finit par avoir un système multipartite qui n'est plus multipartite. Alors on ne peut pas répéter que le plus important serait de gérer l'internet de manière multipartite si on n'adapte pas notre propre pratique à ce principe.

Donc il y a des conséquences profondes ici. Et comme je l'ai dit, il y a d'autres secteurs qui dépensent beaucoup plus d'argent et qui pourraient avoir eu des réductions bien plus considérables de leur budget. Mais le pourcentage de réduction qu'ils ont connu est bien plus faible que le pourcentage de réduction qui a été appliqué à nos programmes. Merci.

MARITZA AGUERO :

Merci Olivier. Nous allons continuer avec cette discussion sur la liste de diffusion parce que nous n'avons plus le temps. Merci Olivier, je sais que vous êtes au Royaume-Uni.

Nous allons maintenant céder la parole à David Plumb qui va nous présenter la médiation. Vous avez la parole.

DAVID PLUMB :

Bonjour, je m'appelle David Plumb. Je suis du Consensus Building Institute et je suis très heureux d'être avec vous et de participer à cet appel. Pour certains d'entre vous, vous me connaissez, pour d'autres, non. Mais nous avons donc lancé ce processus il y a un an. Donc comment imaginer LACRALO ? Comment est-ce que les choses fonctionnent mieux ? Comment déplacer certains enjeux en matière de gouvernance et de coexistence ?

Nous nous sommes retrouvés en janvier 2017 et en fait, cette réunion s'appelait une médiation au sein de LACRALO. Il y a beaucoup d'entre vous qui étaient présents lors de cette réunion. Et donc nous avons essayé de trouver un équilibre entre les différents points de vue dans la région.

Alors au cours de l'année passée, nous avons remarqué que certaines choses s'étaient produites suite à cette réunion.

INTERPRÈTE : Alors excusez-nous mais David a des problèmes de son.

DAVID PLUMB : Donc nous allons de nouveau nous retrouver au mois de mars pour poursuivre notre travail. Martiza et Humberto m'ont demandé de discuter de ce que nous étions prêts à faire lors de la réunion au mois de mars. Malheureusement, cette réunion sera plus petite que ce que nous avons fait l'année dernière à cause des restrictions de budget mais bon, l'esprit restera le même.

Donc au mois prochain, notre intention, c'est de regarder ce qui s'est passé au cours des 12 mois passés, d'évaluer la situation, de voir où nous en sommes, est-ce que nous avons bien atteint les objectifs [inintelligible]. Et ensuite, nous parlerons de la gouvernance. Donc nous prendrons ce que nous avons effectué au sein du groupe de travail sur la gouvernance. Nous verrons ce qu'il faut considérer en matière de principes de fonctionnement. Il y a également toutes les questions de règles de fonctionnement de LACRALO. Et l'idée, c'est de proposer à tous une nouvelle manière de s'occuper de la question de la gouvernance parce qu'il semble que c'est toujours un sujet d'une discussion au sein de LACRALO. Alors voilà, je souhaitais simplement vous informer de ce qui va se passer.

Pour ceux d'entre vous qui ne seraient pas à Porto Rico, en fait, nous allons nous retrouver pendant deux jours. Je suis disponible pour parler

des enjeux et pour m'assurer de bien parler avec Maritza, Sergio, Silvia. Vous pouvez également me contacter moi. Et donc nous pourrons discuter avant la réunion de manière à nous assurer de bien prendre en compte tous les points de vue, de manière à représenter la diversité des perspectives au sein de notre région.

Voilà Maritza, c'est tout ce que j'avais à dire. Je suis prêt à répondre à toutes vos questions. Donc au mois de mars, nous verrons un petit peu ce qui va se passer. Nous devons donc renforcer ce qui est fait depuis janvier 2017. Nous devons avoir de nouvelles propositions de gouvernance pour refléter ce nouvel esprit au sein de LACRALO. Voilà, c'est tout Maritza. C'est à vous.

MARTIZA AGUERO :

Merci beaucoup David. Malheureusement, il ne nous reste que très peu de temps pour répondre aux questions mais nous pourrons toujours faire une mise à jour sur ce sujet par le biais de la liste de diffusion. Je sais qu'il y a des documents, j'ai vu qu'il y avait des questions dans le chat sur la phase 2 de la médiation. Donc elle aura lieu lors de la prochaine réunion de l'ICANN. Donc voilà. Merci en tout cas David pour votre participation. Nous allons passer à la suite. Merci beaucoup.

SERGIO SALINAS PORTO :

Merci beaucoup Maritza. Je vais résumer brièvement mon propos.

MARTIZA AGUERO :

Allez-y Sergio, c'est à vous. Alors nous allons vérifier parce que Sergio semble ne pas être sur l'appel.

SERGIO SALINAS PORTO : Vous m'entendez ?

MARTIZA AGUERO : Oui. Allez-y Sergio, c'est à vous.

SERGIO SALINAS PORTO : Vous m'entendez ? Allo ? OK. Alors je vais résumer brièvement ce que nous faisons au sein de ce groupe de gouvernance pour LACRALO. Nous en sommes au premier document qui a été envoyé pour être traduit qui a été soumis, pour qu'il soit commenté par le reste de la région. La période de commentaires va se terminer au mois... attendez, je vérifie la date... donc León l'a envoyée pour qu'il y ait des commentaires. Il y a des questions qui n'avaient pas été présentées dont il faut incorporer dans le document principal. Nous avons donc un document préliminaire qui définira les moyens de mesures et la finalisation de ces moyens de mesure.

Nous allons bientôt terminer le document définitif pour les principes de fonctionnement. Nous en avons parlé au sein du groupe de travail au cours du mois qui vient de s'écouler. Et lors des réunions en face-à-face à Porto Rico, nous allons continuer d'en parler. Bien sûr, tout ceci sera soumis à commentaires au sein de la région avant l'approbation définitive.

Alors ce qui est intéressant dans tout ceci, c'est que nous avons pu avancer en matière de consensus. Donc nous sommes plein d'espoir parce que même s'il y a eu certaines disputes, pour ainsi dire, par le

passé, certaines discussions, je crois que ceci nous permet de pouvoir espérer un meilleur avenir.

Voilà. Je vais m'arrêter sur ce. Si vous avez des questions, si vous avez des doutes, si vous avez des commentaires par rapport au document que vous voyez à l'écran, celui dont nous parlons au sein du groupe de travail, n'hésitez pas, je suis tout à fait prêt à y répondre. Merci.

MARTIZA AGUERO : Merci beaucoup Sergio. Vous avez été bref. Et donc effectivement, nous parlerons davantage de ceci dans le groupe de travail et sur la liste de diffusion.

Nous allons maintenant passer au sujet suivant de Jose Salgueiro qui va nous faire une petite mise à jour sur le NomCom. C'est à vous, Jose.

JOSE SALGUEIRO : Vous m'entendez ?

SILVIA VIVANCO : Jose, allez-y. Vous avez la parole.

JOSE SALGUEIRO : Oui, merci. En ce qui concerne la mise à jour sur le NomCom, je dois vous dire que la nomination est déjà engagée. Nous avons trois postes pour le conseil pour un mandat trois ans. Donc c'est une excellente opportunité pour que des participants de l'Amérique latine soient représentés parce qu'un des postes, justement, qui est disponible pourrait correspondre à la participation de l'Amérique latine. Il y a le

poste à la GNSO et nous avons aussi un poste de deux ans pour l'Europe et pour l'Amérique latine. Donc voilà les postes qui sont vacants. Ricardo Holmquist a été nommé l'année dernière et il y a également deux postes à la ccNSO ; un de deux ans, un de trois ans.

Je ne sais pas s'il y a un courriel à la liste de diffusion avec toutes les informations, avec tous les liens qui sont disponibles. Vous pourrez donc y trouver ces informations. Et également sur la page du NomCom, vous les avez. Vous avez également un lien pour les nominations. Donc ces informations sont également affichées sur Twitter et sur LinkedIn. Alors bien sûr, je ferai passer ce courriel à la liste de diffusion pour rappel. Toutes les informations supplémentaires qui sont nécessaires, bien sûr, vous pouvez me les demander. Alors je vous demande de faire passer des informations, cet appel à volontaires à vos collègues, à ceux qui pourraient être intéressés par ces postes. Je vous remercie.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Merci beaucoup pour ces informations, Jose. Ce qui m'inquiète un petit peu, c'est le fait que le NomCom a demandé deux réunions externes. Donc la question que j'ai pour vous, c'est quelle est la logique derrière cette demande ?

JOSE SALGUEIRO : Alors je ne sais pas si je suis la bonne personne à qui demander ces informations. C'est le président qui devrait vous répondre de manière officielle. Par contre, ce que je peux vous dire, c'est que ce n'est pas qu'il y aura deux réunions supplémentaires mais le fait est que le NomCom pense que ces activités pourraient être effectuées plus

efficacement si les réunions se faisaient en face-à-face parce que l'année dernière – en tout cas c'est mon expérience – nous avons peu de temps pour discuter des sujets. Donc c'est la demande qui a été présentée. Par contre, il n'y a pas eu de décisions officielles là-dessus. Donc voilà les informations que je peux vous fournir pour l'instant. Et voilà donc ce que je fais là-dessus.

Encore une fois, je vous invite à aller chercher davantage d'informations ou alors, si vous souhaitez avoir une réponse plus officielle, je vous demande de la demander au président du NomCom. Je suis sûr qu'il vous donnera la réponse qui convient.

MARITZA AGUERO : Merci Jose.

HUMBERTO CARRASCO : Maritza, allez-y. Excusez-moi, je vous ai interrompu mais je voulais simplement vous dire que Carlos souhaitait poser une question au président. Nous avons des bruits de fond. Carlos, allez-y, vous avez la parole.

CARLOS AGUIRRE : J'ai une question pour mon ami Jose. Jose, que pouvez-vous me dire sur la révision du NomCom ? Est-ce que vous avez des nouvelles là-dessus ? Parce que cela m'intéresse. Je crois qu'il y a pas mal de choses à améliorer au sein de ce comité. Donc est-ce que vous avez des informations là-dessus ?

JOSE SALGUEIRO : Je sais que le processus est en cours. Et comme l'a dit Carlos Aguirre, il est possible qu'il y ait des réunions supplémentaires. Mais comme je le disais, c'est uniquement une possibilité. Nous attendons toujours une réponse là-dessus. Donc ceci représenterait une manière, une approche pour améliorer le travail du NomCom. Alors je ne peux pas vous donner davantage d'informations parce qu'il s'agit d'un processus interne, cette révision. Donc je n'ai pas les détails, je ne fais pas partie de l'équipe qui travaille là-dessus donc je n'ai vraiment pas l'information à vous donner sur ce point. Ceci étant, lorsque le rapport sera disponible, il sera donc publié et vous aurez accès à ces informations à ce moment-là.

HUMBERTO CARRASCO : Merci. Maritza, vous avez la parole.

MARITZA AGUERO : Je voulais tout simplement vérifier qu'il n'y avait plus de commentaires, que la réponse était complète.

HUMBERTO CARRASCO : Oui. Apparemment, il n'y a plus d'autres questions.

MARITZA AGUERO : Merci Humberto.

Je voudrais donc maintenant vous rappeler qu'il y a eu une nouvelle candidature d'ALS qui a été envoyée à la liste de diffusion. Donc vous aurez le temps de réviser cela, de vérifier jusqu'au 22 février. Donc prenez cela en considération.

Maintenant, je vais céder la parole à Mario.

HUMBERTO CARRASCO : Merci Maritza. Pour ce qui est de cette nouvelle ALS, nous connaissons déjà la date butoir et nous voudrions vous donner l'opportunité de fournir des retours, du feedback. Donc nous vous remercions tous.

Je vous remercie tous d'avoir participé ce soir à cet appel. Maritza, je ne sais pas si vous avez d'autres remarques avant la fin de l'appel ?

SILVIA VIVANCO : Merci. Je voudrais moi-même demander à Mario Aleman de bien vouloir partager le questionnaire sur la salle Adobe Connect, dans notre salle, pour pouvoir évaluer notre service RTT. Donc comme vous le savez, il s'agit d'un service de sous-titrage en temps réel. Donc Mario, allez-y. Mario, allez-y s'il vous plaît.

MARIO ALEMAN : Maritza, est-ce que vous m'entendez ?

MARITZA AGUERO : Oui, allez-y.

MARIO ALEMAN : Excusez-moi, j'étais sur mon autre ligne. Donc je vous remercie de votre réponse à la première question. La première question portait sur le service de sous-titrage. Donc comme vous savez, cette fonctionnalité de

RTT d'Adobe Connect fait partie d'un projet pilote. Veuillez sélectionner le niveau d'utilité de ce service, s'il était bon ou pas.

Question numéro 2. Veuillez identifier toutes les catégories qui décrivent qui vous êtes : un participant avec un handicap ou des besoins spéciaux ; un participant pour qui l'anglais est la deuxième langue ; un participant qui ne parle pas l'anglais ; un participant qui a un accès internet limité ou une faible largeur de bande ; toutes les précédentes ou aucune des précédentes. Merci.

Passons maintenant à la question numéro 3. Quels sont les bénéfices que vous avez obtenus de l'accès au service RTT ? Veuillez sélectionner tous les choix valides. Une meilleure compréhension du sujet et une meilleure capacité de comprendre la session de manière plus efficace ; cela me permet de voir comment on écrit correctement, quelle est l'orthographe correcte de la terminologie technique ; la capacité de participer de manière plus active et d'interagir avec le budget ; ou tous les choix précédents.

La question suivante est la question numéro 4. De 1 à 5, quel était le niveau de précision de la fonctionnalité de RTT en direct, y compris le nom des participants, la terminologie, etc. Donc veuillez s'il vous plaît sélectionner une note, une concession entre 1 et 5, 1 étant non exact et 5 étant extrêmement exact.

Question numéro 5. Avez-vous trouvé la fonctionnalité RTT utile pour cet appel ? Veuillez répondre suivant l'échelle de 1 à 5, 1 étant complètement inutile et 5 étant extrêmement utile. Merci d'avoir répondu.

Question numéro 6. Où croyez-vous que le RTT serait utile ? Ailleurs dans les groupes de travail ; dans les équipes de travail ; les groupes ad hoc ; pour les ateliers des RALO ; les appels de l'ALAC ; les appels du CCWG ; d'autres unités constitutives ; ou tous les précédents.

Et finalement, question numéro 7. Si vous avez d'autres commentaires finaux, veuillez saisir ce commentaire dans la boîte que vous avez à l'écran.

Merci à tous d'avoir participé à ce sondage. Je vais maintenant céder la parole à Humberto ou Maritza pour que l'on puisse conclure l'appel.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup Mario. Merci d'avoir participé. Le niveau de participation était très élevé. On a eu 27 participants, ce qui veut dire que ces réunions sont très intéressantes pour les membres des ALS. Donc merci encore une fois d'avoir participé. Bonne journée, bonne soirée et bonne nuit, et à bientôt.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]